

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : Grand Delta Habitat : aides départementales à la construction de 70 logements
locatifs sociaux sur les communes de Cuges-les-pins, Marignane et Saint-Chamas.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat dont le siège social est domicilié au 3 rue Martin Luther King - CS 30531 - 84054 Avignon Cedex 1, sollicite :

- une subvention de 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 29 logements locatifs sociaux, résidence "Les Vigneaux" à Cuges-les-pins, pour un budget prévisionnel TTC de 3 838 520 €;
- une subvention de 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs sociaux, résidence "Le Soleil" à Cuges-les-pins, pour un budget prévisionnel TTC de 2 348 608 €;
- une subvention de 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux, "Rolland Garros" à Marignane, pour un budget prévisionnel TTC de 1 503 524 €;
- une subvention de 30 000 € pour la construction de 12 logements locatifs sociaux, "Résidence Chemin creux" à Saint-Chamas, pour un budget prévisionnel TTC de 1 381 756 €

Il est proposé l'octroi d'une subvention globale de 300 000 € associée à une contrepartie réservataire pour le Département de 6 logements (2x3 logements) à Cuges-les-pins, 3 logements à Marignane, 1 logement à Saint-Chamas, soit un total de 10 logements.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexes I à VIII.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat d'une subvention globale de 300 000 € selon le détail suivant :
- 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 29 logements locatifs sociaux, à Cuges-les-pins, pour un budget prévisionnel TTC de 3 838 520 €;
- 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 16 logements locatifs sociaux, à Cuges-les-pins, pour un budget prévisionnel TTC de 2 348 608 €;
- 90 000 € pour l'acquisition en VEFA de 13 logements locatifs sociaux, à Marignane, pour un budget prévisionnel TTC de 1 503 524 €;

- 30 000 € pour la construction de 12 logements locatifs sociaux, à Saint-Chamas, pour un budget prévisionnel TTC de 1 381 756 €;
- m'autoriser à signer les conventions de mise en œuvre de ces aides et de réservation de 6 logements (2x3 logements) à Cuges-les-pins, 3 logements à Marignane et 1 logement à Saint-Chamas.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL